



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 54136

Texte de la question

M. René-Paul Victoria attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les problèmes liés aux refus répétés de certains établissements bancaires dans l'octroi de prêts immobiliers à des particuliers, et ce malgré les dernières conventions signées. En effet, certaines banques peuvent, après avoir consulté le lieu de domiciliation des comptes des demandeurs de prêts, réclamer le règlement du solde du dit prêt en cours si le compte n'est pas domicilié en France métropolitaine. Cette procédure peut paraître extrêmement restrictive pour les demandeurs de prêts et semble aller à l'encontre des principes de la libre concurrence. Par conséquent, il souhaiterait avoir l'avis du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54136

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6837

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)